

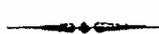
XI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1891.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Ministère des Finances, pour l'exercice 1890, a été voté au chiffre de fr.	15,550,870 »
Pour l'exercice 1891, le projet du même Budget est présenté à la somme de	15,553,220 »
	<hr/>
Soit une augmentation de fr.	2,550 »

qui est la conséquence des modifications en plus et en moins que subissent quelques-uns des crédits constituant le Budget et qui se justifient ainsi qu'il suit :

CHAPITRE PREMIER.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires et employés, etc.*

Crédit demandé pour 1891 fr.	929,700 »
— — — 1890	922,150 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	7,550 »

Cette augmentation est nécessaire pour satisfaire à des nécessités de service qui se révéleront pendant l'année 1891.

ART. 6. — *Matériel.*

Il est probable qu'une certaine réduction du crédit porté au Budget de 1890 pourra être proposée pour 1891. Mais on n'est pas encore en mesure de faire à ce sujet une proposition formelle. Beaucoup de comptes pour fournitures faites en 1889 ne sont pas encore parvenus pour être liquidés. On ne connaît donc pas actuellement le montant total de la dépense afférente audit exercice.

Dans ces conditions, il semble prudent de maintenir au projet de Budget pour 1891 le chiffre porté au Budget de 1890, sauf à réduire ce chiffre lorsque l'on présentera en novembre prochain, comme on le fait habituellement, des amendements aux Budgets déposés en février.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

ART. 18. — *Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.*

Crédit demandé pour 1890	fr.	9,300	»
— — 1891		7,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	2,300	»

Ensuite de la loi du 5 juin 1868, décrétant la liberté de la fabrication des ouvrages d'or et d'argent, il fut procédé à une réorganisation du personnel de ce service. L'un des essayeurs, qui jouissait d'un traitement fixe et d'émoluments s'élevant ensemble à 5,800 francs par an, fut maintenu dans les cadres; et comme ceux-ci ne comportaient que des emplois dont le traitement maximum est de 3,500 francs, il fut accordé à l'agent en question un traitement personnel de 5,800 francs.

Il en est résulté une charge extraordinaire de 2,300 francs au crédit porté à l'article 18 qu'on peut faire disparaître à présent, l'essayeur qui devait toucher cette somme ayant été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CHAPITRE IV.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

ART. 25. — *Enregistrement et timbre. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1890	fr.	495,500	»
— — 1891		495,200	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	300	»

provenant de la suppression, par suite de la mise à la retraite de l'ayant-droit, du supplément de traitement figurant sous la lettre g.

ART. 30. — *Matériel.*

Crédit demandé pour 1890	fr.	14,700	»
— — 1891		12,100	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	2,600	»

Cette diminution est causée par l'achèvement de l'outillage nécessaire à l'impression des timbres adhésifs bilingues pour effets de commerce.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre Nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances est fixé, pour l'exercice 1891, à la somme de quinze millions cinq cent cinquante-trois mille deux cent vingt francs (15,553,220 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1890.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES
POUR L'EXERCICE 1891.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés détachés des provinces à l'Administration centrale. — Traitements de disponibilité	929,700 »	
5	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	75,000 »	
4	Frais de tournées	5,400 »	
5	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale.	2,000 »	1,400,640 »
6	Matériel	146,100 »	
7	Magasin général des papiers	189,140 »	
8	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie	4,200 »	
9	Service de la monnaie	12,100 »	
10	Documents statistiques	18,000 »	
CHAPITRE II.			
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
11	Traitements des agents du Trésor	164,800 »	210,500
12	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents.	45,700 »	
CHAPITRE III.			
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.			
15	Surveillance générale. Traitements	495,550 »	
14	Service de la conservation du cadastre. Traitements	726,500 »	
15	— des contributions directes, des accises et de la comptabilité.	2,159,950 »	
16		{ Traitements fixes Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif)	2,265,000 »
17	— des douanes et de la recherche maritime. (Les excédents disponibles sur les articles 15, 15, 19 et 20 pourront être reportés à l'article 17.)		5,112,125 »
18	— des essais des ouvrages d'or et d'argent	7,000 »	11,865,950 »
19	Suppléments de traitement	228,000 »	
20	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	50,000 »	
21	Frais de bureau et de tournées	94,580 »	
22	Indemnités, primes et dépenses diverses	543,200 »	
25	Police douanière	5,000 »	
24	Matériel	201,425 »	
A REPORTER. fr.			13,477,070 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . fr.	•	15,477,070 •
CHAPITRE IV.			
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.			
25	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	405,200 •	} 2,051,550 •
26	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés.	12,800 •	
27	Frais de bureau et dépenses diverses	46,500 •	
28	Traitements du personnel du domaine	101,565 •	
29	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif).	1,528,685 •	
30	Matériel.	12,100 •	
31	Dépenses du domaine	53,200 •	
32	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (crédit non limitatif)	1,500 •	
CHAPITRE V.			
PENSIONS ET SECOURS.			
33	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	27,200 •	} 40,000 •
34	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droit à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	15,700 •	
CHAPITRE VI.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
35	Dépenses imprévues non libellées au Budget	3,000 •	3,000 •
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES . . . fr.		•	15,553,220 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 25 février 1890.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

pour l'exercice 1894.



BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																										
CHAPITRE I ^{er} .																																																												
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																												
1	»	Traitement du Ministre.																																																										
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :																																																										
		<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="948 853 1034 943">Nombre d'agents.</th> <th data-bbox="1038 853 1225 943">Traitements annuels.</th> <th data-bbox="1230 853 1358 943">Dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>12,000</td> <td>12,000</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>12,000</td> <td>36,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>10,000</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>10,000</td> <td>30,000</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>9,000 et 9,600</td> <td>46,200</td> </tr> <tr> <td>14</td> <td>8,000 à 9,000</td> <td>115,000</td> </tr> <tr> <td>21</td> <td>5,500 à 7,800</td> <td>151,750</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>7,800</td> <td>7,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>7,800</td> <td>7,800</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>6,000</td> <td>12,000</td> </tr> <tr> <td>24</td> <td>4,200 à 6,000</td> <td>110,650</td> </tr> <tr> <td>52</td> <td>5,200 à 4,200</td> <td>111,100</td> </tr> <tr> <td>69</td> <td>1,200 à 2,900</td> <td>130,000</td> </tr> <tr> <td>52</td> <td>800 à 4,120</td> <td>85,370</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>28,270</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>45,585</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>10,377</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>229</td> <td>929,700</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.	1	12,000	12,000	5	12,000	36,000	1	10,000	10,000	3	10,000	30,000	5	9,000 et 9,600	46,200	14	8,000 à 9,000	115,000	21	5,500 à 7,800	151,750	1	7,800	7,800	1	7,800	7,800	2	6,000	12,000	24	4,200 à 6,000	110,650	52	5,200 à 4,200	111,100	69	1,200 à 2,900	130,000	52	800 à 4,120	85,370			28,270			45,585			10,377			229	929,700
Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.																																																										
1	12,000	12,000																																																										
5	12,000	36,000																																																										
1	10,000	10,000																																																										
3	10,000	30,000																																																										
5	9,000 et 9,600	46,200																																																										
14	8,000 à 9,000	115,000																																																										
21	5,500 à 7,800	151,750																																																										
1	7,800	7,800																																																										
1	7,800	7,800																																																										
2	6,000	12,000																																																										
24	4,200 à 6,000	110,650																																																										
52	5,200 à 4,200	111,100																																																										
69	1,200 à 2,900	130,000																																																										
52	800 à 4,120	85,370																																																										
		28,270																																																										
		45,585																																																										
		10,377																																																										
		229	929,700																																																									
2	b.	Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale des contributions.																																																										
	c.	Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)																																																										
	d.	Traitements de disponibilité																																																										
		TOTAUX.																																																										
				A REPORTER. fr.																																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
929,700	922,150	7,550	»	919,350	916,346 70	
950,700	943,150	7,550	»	940,550	937,346 70	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	MONTANT de la dépense.
		REPORT. fr.	
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués du Département des Finances.	54,500
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	18,500
			73,000
4	>	Frais de tournées.	
5	>	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale	
		<i>Matériel.</i>	
6	a.	Fournitures de bureau, main-d'œuvre des impressions, frais de reliure, ports de lettres, frais de transport de matériel et autres menus frais	64,150
	b.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux	14,950
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles	67,000
			146,100
		<i>Magasin général des papiers.</i>	
7	a.	Papiers à timbrer	106,000
	b.	Papier électoral	17,000
	c.	Autres papiers de toute espèce	66,140
			189,140
		<i>Service de la Monnaie.</i>	
8	>	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie	
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS reçus POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
950,700	943,150	7,550	»	940,350	937,546 70	
75,000	75,000	»	»	73,000	63,061 25	
5,400	5,400	»	»	5,400	5,282 20	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,777 75	
146,100	146,100	»	»	146,100	157,157 83	
189,140	189,140	»	»	166,140	165,572 46	
4,200	4,200	»	»	4,200	4,200 »	
1,370,540	1,362,990	7,550	»	1,537,190	1,534,598 19	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,370,540	1,362,990	7,550	>	1,357,190	1,354,308 19	
12,100	12,100	>	>	12,100	8,559 64	
18,000	18,000	>	>	18,000	17,999 45	
1,400,640	1,393,090	7,550	>	1,367,290	1,360,957 28	
AUGMENTATION . . fr.		7,550				
164,800	164,800	>	>	164,800	164,800 >	
45,700	45,700	>	>	45,700	45,700 >	
210,500	210,500	>	>	210,500	210,500 >	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
CHAPITRE III.					
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.					
			<i>Surveillance générale.</i>		
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
13	a.	9	»	8,000	73,000
	b.	1	»	8,000	8,000
	c.	6	1 ^{re}	6,500	39,000
		4	2 ^e	6,000	24,000
	d.	1	»	Max. 6,000 Min. 5,000	6,000
	e.	1	»	Max. 6,000 Min. 5,000	5,000
	f.	2	»	Max. 4,200 Min. 3,150	7,350
	g.	1	»	Max. 6,000 Min. 3,500	6,000
		3	1 ^{re}	Max. 6,000 Min. 5,000	18,000
	h.	3	2 ^e	4,000	12,000
		3	3 ^e	3,500	10,500
		14	1 ^{re}	Max. 3,100 Min. 2,500	39,200
	i.	15	2 ^e	2,100	31,500
	24	3 ^e	1,700	35,700	
	27	4 ^e	1,300	33,100	
j.	Indemnités id. id.	»	»	20,000	
k.	— aux surnuméraires	»	»	123,000	
		114	493,550
			<i>Service de la conservation du cadastre.</i>		
14	a.	1	»	6,000	6,000
		7	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	34,300
	b.	6	2 ^e	3,600	21,600
		6	3	3,150	18,900
		68	1 ^{re}	Max. 3,000 Min. 2,650	191,500
	c.	68	2 ^e	2,150	146,200
		65	3 ^e	1,700	107,100
		69	4 ^e	1,300	89,700
d.	Indemnités aux géomètres	»	»	114,000	
		288	726,500

A REPORTER. . . f.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
493,350	493,350	»	»	483,350	422,881 47	
726,300	726,300	»	»	719,800	706,203 14	
1,219,650	1,219,650	»	»	1,203,150	1,129,084 61	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
REPORT. . . . fr.						
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).						
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		<i>Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.</i>				
15	a.	Traitements des contrôleurs	27	1 ^{re}	Max. 6,000 Min. 5,000	144,000
			26	2 ^e	4,200	109,200
			26	3 ^e	3,600	93,600
	b.	— des sous-contrôleurs	23	4 ^e	3,180	78,780
			27	»	Max. 2,680 Min. 2,150	68,580
			3	1 ^{re}	9,000	27,000
	c.	— des receveurs ayant les douanes dans leurs attributions, lorsque les remi- ses proportionnelles, eu égard à leur travail, constituent une rémunération insuffisante ou trop élevée	4	2 ^e	7,500	30,000
			4	3 ^e	6,000	24,000
			5	4 ^e	4,700	23,500
			5	5 ^e	3,600	18,000
			13	6 ^e	2,800	42,000
			23	7 ^e	2,100	52,500
	d.	— des vérificateurs	23	1 ^{re}	Max. 4,650 Min. 3,150	85,950
			26	2 ^e	2,650	68,900
			35	3 ^e	2,100	73,500
			64	4 ^e	1,600	102,400
	e.	— des commis aux écritures	30	1 ^{re}	Max. 2,700 Min. 2,300	78,400
			30	2 ^e	1,900	57,000
			30	3 ^e	1,600	48,000
			58	4 ^e	1,300	75,400
	f.	— des commis des accises	196	1 ^{re}	1,680	328,400
			197	2 ^e	1,300	256,100
			110	3 ^e	1,100	121,000
	g.	Indemnités de résidence	107	4 ^e	1,000	107,000
			»	»	»	54,800
			1098	2,159,980
16	a.	Remises proportionnelles et indemnités (520 agents)				2,052,500
	b.	Indemnités aux receveurs pour confection des rôles des contributions directes				66,500
	c.	— — — pour copies des rôles des contributions directes				146,000
		(Crédits non limitatifs)				2,265,000
A REPORTER. . . . fr.						

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,219,650	1,219,650	>	>	1,203,150	1,129,086 61	
2,159,950	2,159,950	>	>	2,143,450	2,102,724 51	
2,265,000	2,265,000	>	>	2,265,000	2,313,117 41	
5,644,600	5,644,600	>	>	5,613,600	5,544,028 35	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA de dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . fr.				
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).				
		<i>Service des douanes et de la recherche maritime.</i>				
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		a.	1	»	Max. 5,500 Min. 5,000	5,500
			16	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	72,800
		b.	16	2 ^e	5,600	57,600
			18	3 ^e	5,150	56,700
		c.	44	»	Max. 2,650 Min. 2,150	114,600
		d.	45	»	1,950	87,750
		e.	587	»	1,550	599,850
		f.	555	»	1,200	665,600
			822	»	1,100	904,200
		g.	824	»	1,000	824,000
			908	»	900	817,200
		h.	50	1 ^{re}	1,200	56,000
			28	2 ^e	1,100	50,800
17		i.	4	»	700	2,800
			1	»	Max. 2,000 Min. 1,600	2,000
			1	»	Max. 1,500 Min. 1,400	1,500
		j.	2	»	Max. 1,400 Min. 1,500	2,800
			1	»	Max. 2,000 Min. 1,600	2,000
			5	»	Max. 1,500 Min. 1,400	4,500
		k.	50	»	1,200	60,000
			300	»	»	315,000
			525	»	900	195,125
		l.	»	»	»	9,800
		m.	»	»	»	245,300
		n.	»	»	»	5,700
			4579	5,112,125
			<i>Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.</i>			
18			2	1 ^{re}	5,500	7,000
			2	7,000
			A REPORTER. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,644,600	5,644,600	»	»	5,615,600	5,544,928 55	
5,112,125	5,112,125	»	»	5,101,425	5,145,426 87	
7,000	9,500	»	2,500	9,500	9,299 88	
10,763,725	10,766,025	»	2,500	10,724,525	10,697,655 08	

(1) Dont 150 à 1,100 fr., et 150 à 1,000 fr.

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	MONTANT de la dépense.
		REPORT. fr.	
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).	
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>	
19	"	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique	
		<i>Traitements temporaires.</i>	
20	"	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	
21	a.	Frais de bureau	58,100
	b.	Frais de tournées	36,480
			94,580
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
22	a.	Indemnités aux commis ambulants du service des accises	32,400
	b.	— aux experts de la contribution personnelle	80,500
	c.	— aux répartiteurs du droit de patente	55,000
	d.	— aux porteurs de contraintes	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution personnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes	1,500
	f.	— de déplacement aux employés des provinces	12,000
	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre.	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distilleries clandestines, et arrestation de fraudeurs.	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs.	26,000
	j.	Frais d'escorte et de transport des employés de la douane.	30,000
	k.	Indemnités aux employés de la douane pour travaux extraordinaires.	190,000
	l.	Indemnités aux agents chargés de la surveillance et du recouvrement de l'impôt sur la culture du tabac et frais de déplacement aux membres des commissions que nomment les députations permanentes en cas de révision de l'impôt.	15,000
			543,200
		A REPORTER. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
10,765,725	10,766,025	»	2,500	10,724,325	10,697,635 08	
228,000	228,000	»	»	250,000	216,522 61	
50,000	50,000	»	»	50,000	55,951 56	
94,580	94,580	»	»	94,580	84,138 »	
545,200	545,200	»	»	543,200	540,704 22	
11,659,505	11,661,805	»	2,300	11,662,105	11,572,771 27	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).
			<i>Police douanière.</i>
23	»	Mesures de police douanière	
			<i>Matériel.</i>
	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments, balances et ustensiles de bureau, etc.	35,000
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations .	156,525
24	c.	Construction et acquisition de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations . . .	23,600
	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc.	5,900
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement	400
			201,425
			TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,659,505	11,661,805	>	2,300	11,662,105	11,572,771 27	
5,000	5,000	>	>	5,000	4,725 >	
201,425	201,425	>	>	201,425	189,887 62	
11,865,950	11,868,250	>	2,300	11,868,530	11,767,585 89	
DIMINUTION. . fr.		2,500				

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.				
<i>Enregistrement et timbre. — Personnel.</i>				
		Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
a.	Directeurs	9	8,000	72,000
b.	Inspecteurs	5 1 ^{re} classe.	7,000	42,000
c.	Indemnités aux inspecteurs à titre de frais de route et de séjour	6 2 ^e classe.	6,500	39,000
		12	500	6,000
d.	Vérificateurs	14 1 ^{re} classe.	5,000	70,000
		13 2 ^e classe.	4,500	58,500
		15 3 ^e classe.	4,000	52,000
e.	Premiers commis de direction	6	3,500 à 4,500	24,000
f.	Seconds — —	24	1,500 à 2,600	49,200
g.	Conservateur de l'atelier du timbre à Bruxelles	1	5,000	5,000
h.	Contrôleur garde-magasin du timbre à la Direction de Bruxelles	1	5,200	5,200
25	i. Timbreurs, compteurs et tourne-feuilles dans les diverses provinces	51	1,100 à 2,000	49,000
	j. Surveillant aux ventes publiques de meubles et du timbre à Anvers	1	2,200 à 2,600	2,600
	k. Rémunérations aux surnuméraires chargés de la surveillance du timbre et des ventes publiques de meubles à Bruxelles, Gand et Liège.	1	2,200	2,200
	l. Rémunérations aux receveurs chargés, en cas de nécessité, de remplir temporairement les fonctions de vérificateur	2	1,800	5,600
	m. Rémunérations aux surnuméraires attachés aux Directions provinciales, pour être mis au courant du service de second commis.	variable.	Indéterminé	11,000
	n. Indemnités aux divers fonctionnaires pour maladies et travaux extraordinaires	Id.	Id.	600
		»	»	5,300
	TOTAUX	128		495,200

A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
495,200	495,500	,	300	495,500	488,296	
495,200	495,500	,	500	495,500	488,296	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. . . . fr.	
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
26		Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés			
		<i>Frais de bureau et dépenses diverses.</i>			
	a.	Frais de bureau et de loyer des directeurs	9	»	30,800
	b.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	»	»	12,400
27	c.	Indemnités aux agents de change pour la publication du prix des effets publics	4	»	2,100
	d.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés en matière d'enregistrement par les agents et préposés forestiers	»	»	1,000
			13		46,300
		<i>Domaines. — Traitements.</i>			
		<i>Canal de Pommerœul.</i>			
	a.	Éclusier et pontonnier-receveur	2	id. 1,500	500
	b.	Percepteur	1	id. 2,100	1,200
	c.	Sergent d'eau chargé du versement des recettes	1	id. 1,500	110
		<i>Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>			
	d.	Receveurs	4	id. 5,500	15,730
	e.	Éclusiers et autres agents au service du contrôle	9	id. 1,500	1,570
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>			
	f.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	2	id. 1,500	560
	g.	Percepteur	1	id. 2,100	525
	h.	Garde-canal messenger	1	id. 1,500	150
28		<i>Sambre canalisée.</i>			
	i.	Éclusiers-receveurs	15	id. 1,500	6,525
	j.	Messagers gardes-canal	2	id. 1,500	2,530
		<i>Canal de Mons à Condé.</i>			
	k.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	2,965
	l.	Pontonnier au service du contrôle	1	id. 1,500	163
	m.	Garde-canal chargé des versements	1	id. 1,500	300
		<i>Meuse.</i>			
	n.	Percepteur	1	id. 2,100	500
	o.	Éclusiers-receveurs et agent au service du contrôle	11	id. 1,500	1,953
	p.	Gardes-canal messagers	2	id. 1,500	90
		A REPORTER.	56		35,175

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
495,200	495,500	>	500	495,500	488,296	
12,800	12,800	>	>	12,800	9,437	
46,500	46,500	>	>	46,500	45,199	
554,500	554,600	•	300	554,600	542,932	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. fr.		
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).		
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>		
		REPORT.	56	55,175
		<i>Escaut.</i>		
9.		Éclusiers-receveurs	5	Max. 1,500
7.		Percepteur	1	id. 2,100
5.		Pontonier au service du contrôle.	1	id. 1,500
		<i>Lys.</i>		
l.		Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500
		<i>Canal de Gand à Ostende.</i>		
u.		Percepteur	1	id. 2,100
v.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	2	id. 1,500
w.		Pontonier au service du contrôle.	1	id. 1,500
		<i>Canal de Terneuzen et Moervaert.</i>		
x.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500
		<i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.</i>		
y.		Receveur.	1	id. 5,500
z.		Percepteur	1	id. 2,100
aa.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	11	id. 1,500
bb.		Éclusiers au service du contrôle	4	id. 1,500
cc.		Gardes-canal messagers	5	id. 1,500
		<i>Petite Nèthe canalisée.</i>		
dd.		Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500
ee.		Pontonniers au service du contrôle	2	id. 1,500
		A REPORTER.	400	55,205

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
554,500	554,600	,	500	554,600	542,952	
554,500	554,600	,	500	554,600	542,932	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.			
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (<i>suite</i>).						
<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>			Nombre d'agents.	Traitement par an	MONTANT de la dépense.	
REPORT. . . .			100	53,205	
<i>Canal de Liège à Maestricht.</i>						
	<i>ff.</i>	Éclusiers-receveurs	4	<i>Max.</i> 1,500	2,080	
	<i>gg</i>	Gardes-canal messagers	2	<i>id.</i> 1,500	300	
<i>Yser, canaux de Plasschendaele et d'Ypres à l'Yser.</i>						
	<i>hh.</i>	Éclusiers-receveurs	5	<i>id.</i> 1,500	1,200	
<i>Canal de Roulers à la Lys</i>						
	<i>ii.</i>	Éclusiers-receveurs	2	<i>id.</i> 1,500	595	
<i>Canal de dérivation de la Lys.</i>						
	<i>jj.</i>	Éclusiers-receveurs	2	<i>id.</i> 1,500	1,045	
28 (suite)	<i>Ourthe.</i>					
		<i>kk.</i>	Éclusiers-receveurs	3	<i>id.</i> 1,500	1,055
		<i>ll.</i>	Garde-canal messager.	1	<i>id.</i> 1,500	100
		<i>mm.</i>	Contrôleurs des différentes voies navigables.	6	3,200 à 4,500	25,900
		<i>nn.</i>	Sous-contrôleur	1	»	2,000
<i>Extraction du minerai de fer.</i>						
	<i>oo.</i>	Indemnités à un agent, pour direction et surveillance des travaux, et frais de voyage	1	»	300	
<i>Palais de Tervueren.</i>						
	<i>pp.</i>	Personnel	5	»	5,685	
	<i>qq.</i>	<i>Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc.</i>	»	»	6,100	
			152	101,565	
			A REPORTER. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
554,500	554,600	,	300	554,600	542,932	
101,565	101,565	,	;	104,780	105,755	
655,865	656,165	,	300	659,380	646,687	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
29	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. (<i>Ce crédit n'est point limitatif.</i>)	
	»	Remises des greffiers, selon la loi du 21 ventôse an VII. (<i>Ce crédit n'est point limitatif</i>) (<i>pour mémoire.</i>)	
<i>Matériel.</i>			
30	a.	Confection de poinçons et instruments à timbrer, registres, impressions, reliures, etc.	7,500
	b.	Frais d'emballage	2,800
	c.	Ameublement, entretien, éclairage et chauffage des bureaux et de l'atelier général du timbre	2,000
			12,100
<i>Dépenses du domaine.</i>			
31	a.	Travaux d'entretien et d'amélioration, frais de route et de séjour des agents des ponts et chaussées et autres, consultés	10,000
	b.	Entretien du domaine de Tervueren et de ses dépendances, armement et équipement du personnel.	10,200
	c.	Charges et contributions.	10,000
	d.	Frais de vente et autres actes	3,000
			33,200
32	»	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (<i>Ce crédit n'est point limitatif</i>).	
TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
655,865	656,165	»	300	659,580	646,687	
1,528,685	1,328,685	»	»	1,328,685	1,310,419	
»	»	»	»	75,000	76,794	
12,100	14,700	»	2,600	14,700	13,396	
53,200	53,200	»	»	53,200	18,460	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,244	
2,031,350	2,034,250	»	2,900	2,112,465	2,067,200	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PENSIONS ET SECOURS.		
33	»	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés ressortissant au Département des Finances.
34	»	Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
35	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
27,200	27,200	»	»	27,200	27,115 08	
13,700	13,700	»	»	13,700	12,923 »	
40,900	40,900	»	»	40,900	40,040 08	
5,900	5,900	»	»	5,900	26,592 90	
5,900	5,900	»	»	5,900	26,592 90	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<p>Récapitulation.</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>	
I.	Administration centrale
II.	— de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces
III.	— des Contributions directes, douanes et accises dans les provinces
IV.	— de l'Enregistrement et des domaines dans les provinces
V.	Pensions et secours
VI.	Dépenses imprévues
<p>TOTAL. fr.</p>	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,400,640 »	1,593,090 »	7,550 »	»	1,567,290 »	1,560,937 28	
210,500 »	210,500 »	»	»	210,500 »	210,500 »	
11,868,930 »	11,868,250 »	»	2,500 »	11,868,550 »	11,767,585 89	
2,031,550 »	2,034,250 »	»	2,900 »	2,112,465 »	2,067,200 »	
40,900 »	40,900 »	»	»	40,900 »	40,040 08	
3,900 »	3,900 »	»	»	3,900 »	26,592 90	
15,553,220 »	15,550,870 »	7,550 »	5,200 »	15,603,585 »	15,472,454 13	
AUGMENTATION . . fr.		2,350 »				

(418)